

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE FNE

LE 29 MAI 2024

Cette rencontre sur le terrain s'inscrit dans le cadre des relations Fransylva-FNEBFC, initiées à la demande de Fransylva Franche-Comté.

La rencontre a été programmée dans la forêt de M. et Mme LORIN, sur la commune de Chauv-Neuve, gérée par Valforest.

• **Étaient présent :** Mmes Sandra PEROUX ingénieur du CNPF, Sabine LEFEVRE conseiller à la Chambre, Ms Olivier BLONDEAU gestionnaire Forestier Professionnel représentant Valforest, Gilles BENEST FNE, Jacques DUCARME Forêts alternatives Jura, Georges BRANTUT, Philippe LACROIX, Bernard MENIGOZ, Henri PECLET et Christian BULLE de FRANSYLVA FC.

• **Excusé :** M. Jean-Paul MOREL administrateur FRANSYLVA FC

• Après un tour de présentation M. BENEST précise ne pas représenter FNE. Les participants regrettent l'absence de FNE BFC.

Objectif de la rencontre :

Échanger sur les itinéraires possibles pour des parcelles scolytées et/ou à fort risques d'attaques dans le contexte des pessières d'altitude, sur sols superficiels.

Contexte :

La forêt de 50 hectares est située à 1200 m d'altitude, elle dispose d'un PSG. Elle est composée d'épicéas et de hêtres, avec des sapins épars et quelques feuillus divers. C'est une futaie régularisée BM-GB, traitée en futaie jardinée. La récolte habituelle de chablis était de l'ordre de 2 m³ par hectare, avant cette crise sanitaire. En 2020, 2,53 m³/ha, en 2021 3,42 m³/ha, en 2022 5,21 m³/ha et en 2023 40,2 m³/ha. Le capital à l'hectare au dernier comptage, en 2017, était de 220 m³ Rx/ha et de 15 m³ Fls/ha. De nombreux épicéas présentent des houppiers clairs à très clairs. Le gel du mois de mai a endommagé peu de hêtres.

Les courbes de températures sont supérieures en 2020, à ce qu'une étude du PNR prévoyait. La pluviométrie est constante, avec un déficit en période de végétation. Le fait que l'épicéa soit ultra majoritaire résulte de l'altitude, de pratiques anciennes de pâturages, ou d'usage de l'épicéa au détriment du sapin. Le sol est généralement très superficiel, avec une réserve utile d'environ 80-100 mm, et le massif est parfaitement desservi.

Synthèse des échanges :

Grands gibiers et loup : La nécessité de renouvellement est affirmée, avec notamment des essences appétentes mieux adaptées aux projections climatiques, de nouveaux itinéraires sylvicoles coûteux, avec des enrichissements en plantation. Dans le contexte Haut-Jurassien illustré par la forêt visitée, les participants s'accordent sur la nécessité d'une réduction du cheptel cerf, jugée excessive par les forestiers présents. La dispersion des cerfs par les loups, apparaît plutôt comme une contrainte pour les forestiers, qui déplorent les recours d'associations environnementales contre les arrêtés grands gibiers.

- **Crise sanitaire :** On observe aisément les trouées causées par les scolytes de 2023 notamment. L'exploitation mécanisée semble soignée. La régénération est composée d'épicéas et de hêtres. Les quelques érables sycomores sont majoritairement abrutis par les cervidés nombreux dans le secteur. Il en est de même pour les sorbiers de moins de 1 m de hauteur. Un forestier regrette l'absence de bois secs sur pieds dans les trouées.
- **Concernant les scolytes,** en 2022 et 2023, il est fait état des cycles de scolytes, avec deux générations au lieu d'une il y a peu. Sa présence épidémique aujourd'hui, fait que tous les épicéas peuvent être contaminés, et nous observons une poursuite de l'épidémie, due aux stress à répétition en 2020, 2022 et 2023. L'espoir d'amélioration principal reste la pluie et la fraîcheur au long de la saison de végétation. Il est à remarquer que pour certains, la dispersion des épicéas dans le paysage, réduit les risques et l'ampleur de l'action des scolytes. Les captures dans les pièges en 2024 sont à l'image de ce qui s'est produit en 2023.
- **Anticipation de la récolte :** Ce point est évoqué dans le cadre de parcelles fortement touchées par des scolytes les années précédentes. De l'avis unanime, à l'exception de M. BENEST, c'est une éventualité raisonnable pour les bois > 35 cm et encore verts, afin que les propriétaires ne soient pas trop pénalisés financièrement. Quelques réserves sont émises sur les risques de déstabilisation des peuplements voisins, sur le risque de perte de l'ambiance forestière... Le gestionnaire réfléchit au dépôt de demande d'une coupe extraordinaire, en vue d'anticiper la récolte. Le conseil de centre du CNPF sera amené à se positionner sur ces demandes.
- **Renouvellement des peuplements :** Au vu de sols squelettiques, le reboisement artificiel n'est pas possible sur de grandes surfaces, et un appui sur la régénération naturelle est indispensable malgré les risques à moyen terme sur le hêtre et l'épicéa. Seules des plantations en placeaux, dans les zones les plus adaptées, paraissent raisonnables, en insistant sur la nécessaire protection contre les cerfs par des lattis, mais sur une durée importante, étant donné la sensibilité aux abrutissements puis aux frottis et écorçages. Une réserve est émise sur la nécessité de reboiser artificiellement et

systématiquement toutes les micro-combes, pour laisser une possibilité à la régénération naturelle de s'exprimer, y compris dans ces zones les plus favorables.

- **Sur la nature des plants à introduire**, il est fait état de la liste MFR qui semble suffisante pour trouver les essences adaptées au contexte actuel et aux projections à 50 ans. Sont évoqués le douglas, le mélèze, le sapin pectiné, les érables sycomores, champêtres et à feuilles d'obier, les tilleuls, les pins. Est également évoquée la possibilité de semis, avec malgré des stocks minimes de graines et les levées de dormance...
- **Délai d'intervention après exploitation**. Les engagements fiscaux se justifient par des actions sylvicoles avant cinq ans. Ce délai apparaît court à certains, trop long à d'autres pour des raisons différentes : on connaît ce qui va apparaître, on sait la limite qui nous est imposée par la présence excessive des cerfs. Le propriétaire peut investir sitôt après la récolte, cinq ans plus tard il peut avoir employé l'argent à d'autres fins.
- Le gestionnaire forestier rappelle la **difficulté des professionnels à proposer des opérations de reboisement** coûteuses, même partielles, avec la présence des cerfs, les risques de mortalités de plants consécutifs à la météorologie, et la difficulté de choix des essences à mettre en place pour diversifier les peuplements. Ce sur quoi l'ensemble des participants est d'accord.

Bilan et suites à donner :

Les échanges constructifs ont illustré la complexité de la situation actuelle pour ces peuplements. Une telle rencontre ne permet pas de définir un « discours » unique sur la conduite à tenir. Echanger sur les difficultés perçues par chacun, permet de partager quelques principes :

- Les investissements financiers (reboisement, travaux dans les jeunes peuplements) doivent être concentrés sur des enrichissements, dans certaines zones plus propices.
- Le propriétaire ne peut pas occulter la question financière, et la coupe de bois vert – dans des proportions à adapter au cas par cas – est légitime.
- Besoin d'une connaissance plus fine des massifs (cartographie des micro-reliefs par exemple).
- Importance de la gestion des ongulés, tout en intégrant la présence des prédateurs.

La réunion se termine par un repas offert par Fransylva FC, au *Restaurant des Pâturages*, à Chapelle des Bois.